



Vlaamse overheid



Wallonie

**Base de données de produits dans le cadre de la réglementation PEB**

## **OUVERTURES D'ALIMENTATION RÉGLABLES**

doc\_4.1 Amd1\_S.a\_FR\_Ouvertures Alimentation Reglables\_v1.0\_20190624.docx

24 juin 2019

Amendement 1 : exigences relatives à l'organisme neutre de contrôle

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>Amendement .....</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>Références .....</b>	<b>3</b>
<b>4</b>	<b>Mises à jour .....</b>	<b>3</b>

---

## 1 INTRODUCTION

---

Le présent document est un amendement au document doc\_4.1\_S.a. [1], la procédure spécifique pour les ouvertures d'alimentation réglables, version 3.0\_20070727.

---

## 2 AMENDEMENT

---

Le deuxième paragraphe du point 6.5 est remplacé par le texte suivant.

**Pour les produits décrits dans ce document, l'organisme de contrôle neutre doit satisfaire à au moins l'une des exigences suivantes :**

- **L'organisme est accrédité par un organisme national d'accréditation selon la norme EN ISO/IEC 17065 [2] ou la norme EN ISO/IEC 17025 [3] pour des performances énergétiques des produits pour le bâtiment.**

**Dans tous les cas, l'organisme est indépendant (tierce partie) du demandeur, fabricant, distributeur, ...**

**L'organisme est également indépendant (tierce partie) des laboratoires qui ont réalisé les essais liés à la demande, excepté dans l'un des cas suivants :**

- **L'organisme est accrédité par un organisme national d'accréditation selon la norme EN ISO/IEC 17065 [2] pour la certification de toutes les performances de la demande.**
- **L'organisme est accrédité par un organisme national d'accréditation selon la norme EN ISO/IEC 17025 [3] pour les essais selon la norme EN 13141-1 [4].**

**Un organisme national d'accréditation est le seul organisme dans un État membre autorisé par celui-ci à accorder des accréditations conformément au règlement n° 765/2008 du Parlement européen et du Conseil.**

**Régime de transition : jusque fin 2019, le paragraphe remplacé reste applicable parallèlement à la version modifiée.**

---

## 3 REFERENCES

---

- [1] Base de données de produits PEB : ouvertures d'alimentation réglables (doc\_4\_1\_S a\_FR\_Ouvertures d'Alimentation Réglables\_v3.0\_20070727.doc)
- [2] EN ISO/IEC 17065 : Évaluation de la conformité - Exigences pour les organismes certifiant les produits, les procédés et les services
- [3] EN ISO/IEC 17025 : Exigences générales concernant la compétence des laboratoires d'étalonnages et d'essais
- [4] EN 13141-1 : Ventilation des bâtiments - Essais de performance des composants/produits pour la ventilation des logements - Partie 1 : Dispositifs de transfert d'air montés en extérieur et en intérieur

---

## 4 MISES A JOUR

---

Le présent document constitue la première version.